



PASSAGE A TABAC A L'UNITE SANITAIRE : LES AGENTS EN INSECURITE TOTALE !

Ce matin du Mercredi 1 Avril 2026, notre collègue surveillant USN2/SMPR à été victime d'un déferlement de violence de la part d'un détenu qui s'est littéralement déchaîné sur lui !

UN DÉTENU (OQTF) DÉJÀ CONNU DE L'ÉTABLISSEMENT POUR DE PRÉCÉDENTES CONDAMNATIONS (ARRIVÉ LA VEILLE) S'EN EST PRIS À NOTRE COLLÈGUE A. EN LE ROUANT DE COUPS À LA TÊTE !

UN VÉRITABLE TABASSAGE ! C'EST CHOQUANT, RÉVOLTANT ET INACCEPTABLE !

En effet, dans le cadre de son parcours arrivant, l'énergumène mécontent de sa prise en charge par le personnel médical, n'a pas trouvé mieux que de refuser de regagner sa cellule en devenant très virulent. Durant la gestion de cet incident, le collègue SMPR se retrouve seul sur le secteur de l'USN1/UCSA face à l'individu pour tenter de le faire partir, pendant que le surveillant de l'UCSA donne l'alerte. Après plusieurs essais et tentatives infructueuses, il sécurise la zone et va lui prêter main forte ! Durant ce laps de temps où il se retrouve isolé, le collègue A. se fait plaquer au sol et subit un enchaînement coups de poings/pieds à la tête et dans la mâchoire ! Les renforts cumulés des agents et du personnel médical ont été décisifs pour maîtriser l'individu et éviter le pire. Notre collègue a immédiatement été pris en charge et évacué d'urgence à l'hôpital ! Le détenu est placé en prévention au Quartier disciplinaire.

CET ÉVÈNEMENT DÉPLORABLE VIENT METTRE EN LUMIÈRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉPLORABLES ET LE MANQUE CRIANT DE SÉCURITÉ À LA MAISON D'ARRÊT DE NICE !

- ✚ Plusieurs alarmes (ICOM, coups de poings, API) sont déclenchées sans résultats !
- ✚ Le système d'ouverture des portes, archaïque et obsolète, a ralenti l'arrivée des renforts ainsi que la sectorisation des zones complètement inadaptée à l'établissement !
- ✚ Les moyens humains et matériels trop insuffisants pour répondre à une violence sans limite.
- ✚ Le sous-effectif criant et le mode dégradé constant qui met les personnels en danger.

FO Justice exige que la sécurité du personnel devienne la priorité : bombes incapacitantes, PIE, classification des établissements.

FO Justice réitère sa demande au gouvernement et à l'administration de débloquent des moyens financiers conséquents pour la réhabilitation de MA NICE laissée à l'abandon.

Le bureau local **FO Justice** demande une refonte totale de la sécurité de l'établissement : Sectorisation MCI à revoir, mouvements en détention, système d'alarmes, de communication et d'ouverture des portes à minima !

Le bureau local **FO Justice** souhaite un prompt rétablissement au collègue blessé et exige le transfert du détenu à l'issu de sa sanction disciplinaire et un traitement judiciaire exemplaire !

